

CONTACT

DÉCEMBRE
2018

Vol. 37

No 7

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

La fin de l'année approche à grands pas. Cette période est celle du bilan de la dernière année et les prévisions pour l'an prochain.

L'année 2018 ne fut pas celle des grands projets. La construction résidentielle est presque au point mort. Au cours de l'année, nous avons effectué plusieurs mises à niveau de nos infrastructures et équipements : une réparation majeure du poste de chloration, des investissements sur nos routes, la réparation de bâtiment, l'aménagement du site du pont couvert et l'achat d'une camionnette.

En prévision de 2019, nous sommes à préparer un budget avec une augmentation ne dépassant pas l'inflation. La séance pour l'adoption du budget est prévue le 10 décembre à 20 h.

En fin d'année, nous avons deux bonnes nouvelles à vous annoncer. La première, comme vous le savez notre municipalité est inscrite aux Fleurons du Québec. En 2015, nous avons obtenu 3 fleurons sur une possibilité de 5. En 2018, nous avons obtenu notre 4e fleuron. Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier le comité d'embellissement et notre préposée aux espaces verts qui ont piloté ce dossier. L'autre bonne nouvelle : depuis quelques années, nous travaillons pour agrandir notre périmètre urbain. Le 15 novembre, nous avons obtenu l'autorisation du ministère des Affaires municipales pour un agrandissement à l'ouest du village. Nous prévoyons la construction d'environ une cinquantaine de résidences.

En terminant, au nom du conseil municipal, de l'équipe et en mon nom personnel, je vous souhaite un heureux temps des fêtes. Nous vous donnons rendez-vous pour les traditionnels vœux du Nouvel An, le 10 janvier. Une invitation vous parviendra après les fêtes.

Francis St-Pierre, maire.



IMPLICATION JEUNESSE

Dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'implication jeunesse adopté dans la Politique de dons et d'aide financière de la municipalité de Saint-Anaclet, nous voici maintenant rendus au moment des mises en candidature. Ce programme se veut une façon d'encourager les jeunes qui se distinguent dans un des trois domaines suivants : implication sociale, réussite culturelle ou performance sportive. Deux catégories sont offertes, soit : 0-12 ans et 13-20 ans.

Il est maintenant le temps de faire parvenir les candidatures. La date limite pour l'envoi du formulaire est le 20 décembre 2018.

Vous pouvez retrouver le formulaire sur le site web de la Municipalité ainsi que des copies papier au bureau municipal.

Pour des informations additionnelles, communiquez avec France Paquet à l'adresse suivante: france.paquet@gmail.com.

Le comité évaluera les mises en candidature et déterminera un gagnant par catégorie d'âge. Les nommés seront invités à se présenter au cocktail du Nouvel An le 10 janvier 2019. Ils recevront chacun un certificat mentionnant leur mise en candidature puis les gagnants seront dévoilés.

Merci d'encourager nos jeunes!

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés du 21 décembre à 16 h 30 jusqu'au 3 janvier à 8 h 30.

COMPTE DE TAXES EN LIGNE POUR 2019 !!!



Voilà! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité.

Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier.

Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site internet de la municipalité en haut à droite de la page d'accueil.

Si vous désirez faire un petit geste pour l'environnement en recevant votre compte de taxes en ligne pour l'année 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2018.

SOCCER INTÉRIEUR



Le soccer intérieur sera de retour dès la mi-janvier.

Pour plus d'informations, consultez vers la mi-décembre le Facebook du Club de soccer Les Dragons de St-Anaclet.

- La réunion mensuelle du **Cercle de Fermières de St-Anaclet** aura lieu le 10 décembre à 19h30 à la salle Réal-Lamontagne. Ne pas oublier vos présents pour les paniers de Noël. Bienvenue à toutes! Augustine Lavoie 418-723-1519, responsable des communications
- **L'horaire de la patinoire** est publié sur notre site web au www.stanaclet.qc.ca sous l'onglet « Municipalité animé – Sport, loisirs et culture »
- **Cours de peinture avec Deny Cloutier**, le lundi 17 décembre 2018 au Centre communautaire Régis-St-Laurent à 18 h 15 pour inscription. Début du cours à 18 h 30. 40 \$ (toile et peinture fournies). Bienvenue à tous (tes)! Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier au 418-724-7471 ou 418-732-9899 (cell.)

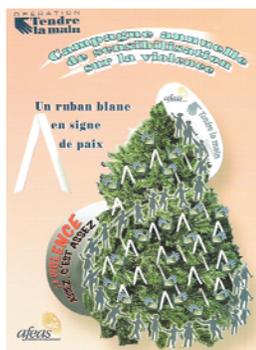
Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

3 DÉCEMBRE

7 JANVIER

4 FÉVRIER

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ANNUELLE CONTRE LA VIOLENCE : DU 25 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE



Par cette campagne, L'AFEAS veut sensibiliser la population à la violence faite aux femmes (physique, psychologique, morale), de même qu'elle dénonce le harcèlement, le dénigrement, l'humiliation, le racisme et l'intimidation qui sont des manifestations de violence tout aussi destructives.

L'Opération Tendre la Main (OTM) est le symbole de cette réponse à la violence par le montage d'un arbre de paix, arbre que nous garnissons de rubans blancs dont le V inversé signifie NON à la violence. Tendre la main à toute personne qui subit de la violence pour l'aider à se sortir de ce cycle infernal.

Où et quand : ARBRE de PAIX : 6 décembre, 10 h devant la mairie.

Distributions de rubans blancs par la suite dans les services publics et les commerces.

8 décembre : Journée contre l'intimidation.

Pendant cette semaine, demandons-nous ce que nous pouvons faire, chacune et chacun d'entre nous, pour créer des relations harmonieuses, empreintes de respect et de tolérance.

Avec L'AFEAS, je dis NON À LA VIOLENCE!

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, rue Principale Ouest

Rédaction : Véronique Brousseau
Mise en page : Richard Ruest
Impression : Tendence Impression
Prochaine parution : Février 2019
Tombée des articles : 20 jan. 2019

UN P'TIT PEU D'URBANISME

L'émission d'un permis de construction ou de rénovation

Vous projetez de construire ou de rénover dans les prochains mois. Sachez que vous pouvez envoyer votre demande en ligne via SERVICE EN LIGNE sur le site internet de la municipalité. Aussi, il est de votre devoir d'attendre l'approbation de l'inspecteur en urbanisme et vous devez aussi venir prendre possession de votre permis directement à nos bureaux, soit au 318, rue Principale Ouest. Les frais pour un permis ou un certificat d'autorisation varient entre 20 \$ et 75 \$, selon les travaux. De plus, prenez note que l'émission d'un tel permis ou certificat d'autorisation se fait en moyenne dans un délai raisonnable de plus ou moins 20 jours. Ne compromettez pas la légalité de votre projet et assurez-vous de sa conformité avec les règlements d'urbanisme. Vous serez surpris de voir comment une telle action peut vous prémunir d'énormes tracas.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez Marie-Hélène Michaud ou Hugo Hallé au bureau municipal pendant les heures normales d'ouverture.

Sur ce, je vous souhaite un agréable temps des fêtes et une année 2019 remplie de belles surprises.

Joyeuses fêtes!

L'inspectrice en bâtiment,

Marie-Hélène Michaud



Après le temps des fêtes

Recyclons nos arbres de Noël

Du 27 décembre au 14 janvier, participez à la grande collecte des arbres de Noël!



Apportez votre arbre de Noël naturel dans le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski (à proximité de la rue Léonidas). Il sera broyé et utilisé comme agent structurant dans le compost produit par la Ville de Rimouski.

Notes qu'après la fin de cette collecte, il sera toujours possible de déposer gratuitement votre arbre de Noël naturel à l'écocentre de la Ville de Rimouski, aux heures d'ouverture habituelles.

En recyclant votre arbre de Noël, vous contribuez à la protection de l'environnement. L'hiver dernier, 31 tonnes d'arbres de Noël ont évité la route de l'enfouissement grâce à votre participation. Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!

Un arbre de Noël, c'est Recycl'arbre!

Pour plus d'information, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222.
Joyeuses fêtes!

Rachel Dubé
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

Consultation publique – Plan d'agriculture urbaine

La MRC de Rimouski-Neigette travaille à l'élaboration d'un plan d'agriculture urbaine. Elle invite la population et les acteurs concernés par l'agriculture urbaine à se joindre à l'exercice réalisé en collaboration avec la MRC, le Centre intégré de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, COSMOSS, l'Union des producteurs agricoles et l'ensemble des municipalités du territoire.

Une tournée de consultation se déroulera au cours de la prochaine année afin de réaliser un portrait-diagnostic qui mènera à un plan d'action soutenant le développement de l'agriculture urbaine.

Une activité de consultation aura lieu dans chaque municipalité de la MRC afin de permettre à la population, aux élus et aux acteurs du milieu de s'exprimer et de partager leurs idées. À l'issue de ce projet, il est souhaité que le plan d'action soit porté par la communauté et la MRC et tende vers une MRC nourricière.

Pour participer à la démarche :

Date de la consultation dans votre municipalité : le **jeudi 31 janvier de 19h à 21h** à la **salle du conseil** de la Municipalité située au 318, rue Principale Ouest.

Information : **Sophie Lajoie**, agente de projet COSMOSS Rimouski-Neigette
Téléphone : 581-246-3046
Courriel : cosmoss.pau@ville.rimouski.qc.ca



Le saviez-vous?



Quelle est la quantité d'eau potable consommée quotidiennement par Québécois? 424 litres! En un an, cela représente 5 piscines hors terre...

Problématique	Solution
Bain (150 L)	Douche de 5 min (75 L)
Toilette traditionnelle (20 L)	Toilette à débit réduit (6 L) ou installation d'un coupe-volume dans le réservoir
Brossage de dents à robinet ouvert (13,5 L)	Brossage de dents à débit contrôlé (0,5 L)
Laveuse traditionnelle (150 L)	Laveuse contemporaine Energy Star (70 à 90 L)

Aussi, avez-vous pensé à remplir un pichet d'eau que vous gardez au frigo? Fini le gaspillage en laissant l'eau du robinet couler le temps qu'elle refroidisse!

LUNETTES USAGÉES



Le club Lions de St-Anaclet fait la cueillette de lunettes usagées qui sont acheminées à des gens du tiers-monde. Les points de chute sont situés à la bibliothèque et au bureau municipal. Le club Lions vient aussi en aide aux gens de St-Anaclet dans le besoin pour l'achat de lunettes. Les demandes financières doivent être adressées aux soins du club Lions 25 C, Principale Est, St-Anaclet (Québec) G0K 1H0.

Pour plus d'informations : 418-723-5670.



La fondation des Tracteurs Roses en collaboration avec le Club Sportif Populaire du Bas-St-Laurent vous convie le dimanche 20 janvier 2019 à un déjeuner de 8h jusqu'à 11h au Centre communautaire Régis-St-Laurent. Bienvenue à tous et à toutes!



MUSCLEZ VOS MÉNINGES

Un programme pour promouvoir la vitalité intellectuelle des aînés/es.

Dix rencontres de 2 heures, en groupe de 15 personnes, destinées aux aînés/es de 50 ans et mieux qui vivent un vieillissement intellectuel normal.

Quand : Les mardi de 13 h 30 à 15 h 30 à compter du 8 janvier 2019.

Lieu : Pavillon L'Héritage à St-Anaclet.

Coût : 20 \$ pour 20 heures d'activités.

Thèmes : Facultés intellectuelles, mémoire, attention, activités physiques, alimentation, trucs, etc.

Prenez note qu'il doit y avoir un minimum de 15 inscriptions pour que l'activité ait lieu.

Pour inscription ou information, contactez Réjeane Martin au 418 724-6722 avant le 15 décembre 2018



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

LES ACTIVITÉS DU CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET

Les produits Lions sont en vente aux prix suivants : gâteaux aux fruits 15 \$, noix 14 \$, truffes 10 \$ et party mixte 17 \$. Les profits de ces ventes vont entièrement au fonds des œuvres. Pour plus d'informations : 418-723-4396.

Pour la distribution de la traditionnelle *canne de bonbon*, les membres passeront à votre porte au cours du mois de décembre.

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 8 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. Vous pouvez adresser votre demande au Club Lions de Saint-Anaclet, 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0. La distribution des paniers se fera le 15 décembre. À noter que des boîtes et des petites banques sont placées dans les commerces locaux, à l'école, au CPE Les Petits Soleils Magiques et à la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette pour recueillir dons et denrées non périssables. Pour plus d'informations, contactez Solange Cormier au 418-723-4000.

Le déjeuner du père Noël se tiendra le dimanche 16 décembre au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet de 8 h à 11 h 30. Tous les enfants présents recevront un cadeau des mains du père Noël. Coûts : adulte (6 \$), enfants de 6 à 12 ans (3 \$), 5 ans et moins le déjeuner est gratuit. Pour plus d'informations : Michel Gallant au 418-724-6474.

Gaétan Pelletier, comité publicité.

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Des nouveautés sont arrivées en novembre à la bibliothèque, et pour connaître le titre des nouveaux volumes, venez-nous voir à la bibliothèque ou vérifiez notre page Facebook.

CONFÉRENCES

Saviez-vous que la bibliothèque offre plusieurs conférences sur des sujets variés ? La programmation Hiver-Printemps 2019 est maintenant disponible. Voici ce qui vous attend en bref; pour plus de détails, contactez-nous par téléphone ou courriel ou visitez notre page Facebook. Les conférences sont aussi annoncées plusieurs semaines à l'avance ici même dans notre chronique du journal municipal. Gardez l'œil ouvert !

16 janvier à 19 h : « Reprenez le pouvoir sur votre santé » avec la massothérapeute agréée en polarité madame Diane Proulx (Places limitées – 5.00\$ / personne)

6 février à 19 h « Herboriste à la rescousse » avec l'herboriste Anne Vastel qui viendra discuter des bienfaits de l'herboristerie pour les rhumes, les infections respiratoire, les allergies et le système respiratoire. Vous confectionnerez d'ailleurs votre propre « Vicks » à base de plantes. (Places limitées- 12 \$ / personne)

Plusieurs autres conférences (permaculture, herboristerie et système nerveux, numérologie) et rencontres d'auteurs seront offertes. On n'attend plus que vous!

Anne Boucher Beaulieu responsable de la bibliothèque
bibliostanaclet@hotmail.ca 418-750-7217

BRUNCH DE PARTAGE

Le comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet accueille son Conseil 2843 de Rimouski pour leur Brunch de Partage annuel dans notre communauté.

Celui-ci aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 au Centre communautaire Régis-St-Laurent. Il sera servi vers 11h30.

Dans un premier temps, nous assisterons à la célébration de la parole de 10h à l'église. Suite à celle-ci, nous profiterons de l'occasion pour fêter nos jubilaires; chevaliers en règle par multiple de cinq ans chacun (dans l'Ordre Colombien), tout en incluant les anniversaires de mariage

C'est une invitation pour chacun de vous paroissiens, paroissiennes à venir vous rassembler, partager avec nous et vivre ce beau moment.

Pour le coût d'entrée pour le Brunch, il vous suffit d'apporter des denrées alimentaires non périssables ou laisser un don monétaire en entrant. Ces derniers serviront à préparer des paniers de Noël qui seront distribués à des familles démunies. Comme vous le savez le besoin d'aide aux familles démunies est très grand.

Nous vous accueillerons avec un grand plaisir. Comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2018

Le directeur général dépose les états financiers comparatifs au 31 octobre 2018.

Les élus municipaux autorisent la demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$ dans le cadre du Volet 1 du programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres. (Rés. 2018-11-120)

Les élus municipaux autorisent la demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$ dans le cadre du Volet 2 du programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres. (Rés. 2018-11-121)

Les élus municipaux approuvent l'adhésion de la municipalité au regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2022 concernant l'achat de carburants (essences, diesels et mazouts). (Rés. 2018-11-122)

Les élus municipaux appuient et approuvent les travaux à l'écluse du barrage Neigette par la ville de Rimouski. (Rés. 2018-11-123)

Les élus municipaux approuvent l'affectation du surplus libre au montant de 195 223 \$ pour les travaux et achats faits au cours de l'année 2018 ainsi que l'affectation de la réserve aqueduc et égout au montant de 52 436 \$ pour le poste de chloration et l'affectation de la réserve gravière et sablière au montant de 13 869 \$ pour le pavage du rang 4 Ouest. (Rés. 2018-11-124)

Les élus municipaux autorisent la signature d'une entente entre la Société canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard pour les trois (3) prochaines années. (Rés. 2018-11-125)

Les élus municipaux renouvellent l'autorisation au Club Sportif du Bas-St-Laurent pour circuler sur les sentiers de motoneige sur le territoire de la municipalité. (Rés. 2018-11-126)

Les élus municipaux acceptent la soumission de Stantec-Experts-Conseils Ltée au montant de 86 127,77 \$ toutes taxes incluses pour les plans et devis pour le prolongement du réseau d'aqueduc. (Rés. 2018-11-127)

Les élus municipaux renouvellent le contrat pour l'entretien de la patinoire avec monsieur Harold Proulx pour la saison 2018-2019. (Rés. 2108-11-128)

Les élus municipaux appuient le projet « Séjour exploratoire Place aux jeunes – autobus Empreintes et racines » déposé par le Carrefour jeunesse-emploi et sa demande de financement de 1 500 \$ au Fonds de développement rural. (Rés. 2018-11-129)

Les élus municipaux offrent une motion de félicitations à l'entreprise Miralis Inc. qui a remporté le Grand Prix Coup de Coeur au Prix Créateurs d'emplois du Québec 2018.

Les élus municipaux proclament Saint-Anaclet-de-Lessard municipalité alliée contre la violence conjugale.

(Rés. 2018-11-130)

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur. Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-JEUX (5389). La date limite d'inscription est le 7 décembre à 16 h 30.



APPARTEMENT 3 1/2 DISPONIBLE

Appartement avec balcon
Activités pour tous les goûts
Choix de menus (dîner et souper)
Entretien ménager, buanderie, bracelet de surveillance...

Pour plus d'informations : 418-725-5087

PAVILLON HÉRITAGE RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE POUR AÎNÉS AUTONOMES



MAIRE	FRANCIS ST-PIERRE
CONSEILLERS	
POSTE N ^o 1	YVE ROULEAU
POSTE N ^o 2	JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N ^o 3	SIMON DUBÉ
POSTE N ^o 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N ^o 5	DAVID LEBLANC
POSTE N ^o 6	FRANCIS RODRIGUE

DON DU CLUB LIONS DE ST-ANACLET

Lors de l'activité Halloween, Souper hot-dog et Maison Hantée, le Club Lions de St-Anaclet a remis un chèque de 1000 \$ à madame Angèle Gaudreault, directrice de l'école des Sources. C'est la quatrième année que le Club remet un don à l'école des Sources pour son amélioration.

Sur la photo, entourés de nos petits montres, Lion Diane Ouellet, présidente du Club Lions de St-Anaclet, Angèle Gaudreault, directrice de l'école des Sources et Lion Steve Lussier, responsable du comité de la Maison Hantée.

Merci à tous les bénévoles pour avoir fait de cette activité un succès et aux visiteurs d'avoir été au rendez-vous!

Pour le Club Lions de Saint-Anaclet

Diane Ouellet, présidente



MERCI! MERCI! MERCI!

Le 16 novembre dernier avait lieu la soirée de dévoilement des résultats de la classification des Fleurons 2018-2020. Les membres du comité d'embellissement sont fiers de vous annoncer que nous avons obtenu un 4e Fleuron. Merci à tous pour vos efforts en embellissement. C'est grâce à vous que cela est possible.

Un merci particulier à nos précieux collaborateurs : M. Alain Fournier pour le pont dans le parc, M. Roland Pelletier pour les photos et le PowerPoint du concours Maisons fleuries et les employés municipaux qui ont travaillé aux travaux que nous avons planifiés pour cette classification des Fleurons. Sans vous, cela n'aurait pas été possible. Un merci aussi au conseil municipal pour leur appui. Nous profitons de ce mois de décembre pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes et une bonne année 2019.

Merci encore.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement



ENTRAINEUR DE PATINAGE

Je suis à la recherche d'un(e) entraîneur(e) pour donner des cours de patin pour débutants (4 à 7 ans).

Les cours se tiennent habituellement les samedi ou dimanche matin à raison d'une heure ou deux selon le nombre de groupe. Les cours sont prévus pour le début de janvier jusqu'à la fermeture de la patinoire.

Le salaire attribué sera évalué selon les compétences. Communiquez avec Carl au 418 725-5389.



ZUMBA ST-ANACLET

- Mardi 19h à l'école des Sources du 29 janvier 2019 au 16 avril 2019
- Jeudi 19h au Centre communautaire Régis-St-Laurent du 31 janvier 2019 au 18 avril 2019
- 1 cours/semaine 100\$, 2 cours/semaine 185\$

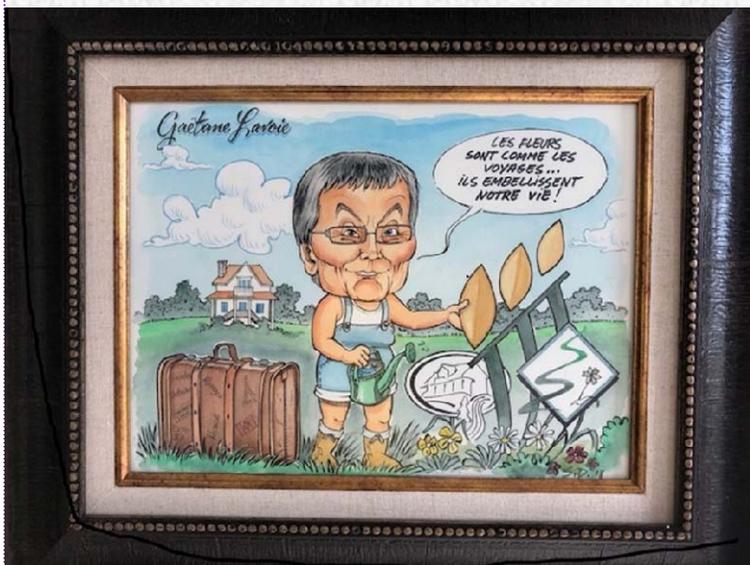
ESSAI GRATUIT le 22 janvier à 19h à l'école des Sources et le 24 janvier à 19h au Centre communautaire Régis-St-Laurent!

Notez qu'un minimum de 10 inscriptions par cours est nécessaire pour que le cours soit donné.

Pour inscription 418-318-5909 ou à l'essai gratuit! Marie-Andrée Guay

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES 10 NOVEMBRE 2018

Le 10 novembre dernier avait lieu au Centre communautaire Régis-St-Laurent la soirée des bénévoles. Pour l'occasion, la municipalité soulignait l'apport des personnes qui ont œuvré bénévolement à travers différents organismes et activités de la communauté anacloise. C'est plus de 200 personnes qui ont pu partager un repas et un dessert (ce dernier servi par le Conseil municipal). La municipalité en a profité également pour rendre hommage à la bénévole de l'année, Mme Gaétane Lavoie, qui a reçu du maire Francis St-Pierre une caricature fort bien réussie. Bravo aux bénévoles pour votre implication! Vous faites de votre communauté un milieu dynamique où il fait bon vivre!



Réception

Pour la nouvelle année



Le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard invite toute sa population à une réception civique qui aura lieu le jeudi 10 janvier 2019 au Centre communautaire Régis-St-Laurent à compter de 17 heures. Un vin d'honneur et un goûter vous seront servis. Lors de cet événement, le Conseil municipal offrira ses vœux du Nouvel An et échangera avec les personnes présentes. Il y aura aussi la remise d'un prix pour le programme d'encouragement à l'implication jeunesse.

Bienvenue à tous et toutes!



HEY LES AMIS !

Balourd et le Carnaval de Saint-Anaclel t'invite à participer à un concours!

Envoie-nous le dessin du père Noël (points reliés et colorié) présent dans le Contact avant le 12 décembre à 16h 30 et tu cours la chance de gagner un déjeuner pour toute ta famille ainsi qu'un superbe cadeau qui te sera remis lors du déjeuner du Père Noël du Club Lions le 16 décembre.

Bonne chance !!!

